

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL- MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (MAC SST)

Public :

Titulaire du certificat SST

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Contenu :

- Montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée
- **Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste au Travail:**
 - Révision de la gestuelle (exposé, échanges participatifs, mises en situation avec analyse collective, cas concrets)
 - Aux modifications du programme / du guide technique, selon l'INRS
 - Démontrer ses connaissances en matière de prévention
 - **Réinvestir les fondamentaux de la prévention:**
 - Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement
 - Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et / ou secours

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

Moyens :

Pédagogiques :

- Apports théoriques (exposés interactifs, vidéo-projection...)
- Livret SST
- Plan d'intervention du SST
-

Techniques :

- salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc
- Mannequins de secourisme
- Pansement compressif, garrot de compression, couvertures, défibrillateur, trousse de maquillage, divers outils...

Humains :

- 1 formateur qualifié

Pré Requis :

- Etre titulaire du certificat SST
- Etre apte à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST
- Etablir une liste des participants en précisant: nom, prénom, adresse, date de naissance
- Savoir lire, écrire, et parler le français

Durée :

- 7 heures ; 1 jour

Modalités d'évaluation :

Tout au long de la formation, des évaluations formatives seront réalisées. En fin de formation, une évaluation certificative sera réalisée selon les critères définis par l'INRS: Retranscription dans le document national « grilles de certification individuelle »

Validation :

A l'issue de l'évaluation certificative, un certificat de Sauveteurs Secouriste du travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue.

Habilitation :

Le certificat de formation avec avis favorable permet à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Nombre de participants :

Groupe de 4 minimum à 10 personnes maximum.

Durée de validité :

24 MOIS

406-FP-00-v07-2021